

Compte rendu approuvé

Membres du Conseil d'administration présents : Mathias Assante di Panzillo, Marie-Pascale Avignon-Vernet, Florence Baillon, Gaëlle Barré, Medhi Benlahcen (vice-président), Marion Berthoud, Michèle Bloch (trésorière), Monique Cerisier ben Guiga (présidente), Nicole Galeazzi, la sénatrice Claudine Lepage, Catherine Libeaut, Morgane Marot, Stéphane Mukkaden, Corinne Narassiguin, François Nicoullaud, Patrick Thonneau.

Membres du Conseil d'administration excusés : Djamel Bekkai, Sandrine Lemare-Boly, Gérard Martin (secrétaire général).

Parlementaires invités présents : Kalliopi Ango Ela, Jean-Yves Leconte, Richard Yung.

Parlementaire invité excusé : Pierre-Yves Le Borgn'.

Conseillère AFE présente : Francine Bougeon-Maassen.

Permanentes du siège présentes : Laurence Deglane, Mélina Frangiadakis, Claudia Palermo (stagiaire).

La séance est ouverte à 9 h 30 sous la présidence de Mehdi Benlahcen.

1 – Activités du Bureau et du siège

▪ Synthèse

Monique Cerisier ben Guiga présente Claudia Palermo aux administrateurs. Etudiante en Master Affaires européennes, Claudia est en stage au siège jusqu'au 27 juin.

Mehdi Benlahcen rend hommage au travail effectué par les permanentes. Il rappelle que le siège est toujours en sous-effectif. Les administrateurs ont une pensée pour Gérard Martin – absent aujourd'hui car il se remet d'une intervention chirurgicale - et pour Isabelle Chardonnet qui reprendrait le travail début mars.

Les administrateurs prennent connaissance du compte rendu d'activités du Bureau national et du siège.

Monique Cerisier ben Guiga interroge les administrateurs sur l'accueil réservé par les responsables de section aux nombreuses circulaires envoyées par le siège. Morgane Marot, administratrice et présidente de la section de Londres indique que certaines circulaires sont transformées en articles pour le site de la section. Elles sont diffusées à tous les adhérents.

Le siège ne dispose pas d'outils statistiques pour l'envoi des circulaires et ne connaît donc pas le taux d'ouverture.

Monique Cerisier ben Guiga précise que les fiches concernant les élections font l'objet d'une diffusion restreinte limitée aux adhérents-candidats dont les listes ont été approuvées par le Bureau national.

Compte rendu approuvé

Corinne Narassiguin encourage les sections à faire des liens vers les articles du site national.
Florence Baillon incite les utilisateurs de Facebook à faire des partages entre pages Facebook de sections.

▪ Communication de l'association

« Français du monde »

N°176 (hiver 2014) : déjà en ligne sur le site - en cours d'expédition postale

N°177 (printemps 2014 avril-mai-juin) : thème validé au BN du 31 janvier : la représentation locale des Français à l'étranger

Site Internet

L'outil Google Analytics a été mis en place à la refonte du site (courant 2012).

	2ème semestre 2012	2ème semestre 2013
visites	90 439	168 809
visiteurs uniques	70 970	136 407
pages vues	165 683	264 490

Janvier 2014 (du 1^{er} au 28) : déjà **52 578 visites** enregistrées sur le site dont 46 379 visiteurs uniques. Plus de 80 000 pages vues.

Top mots-clés du mois de janvier (utilisateurs arrivant sur notre site après avoir fait une recherche sur un moteur de recherche type Google) :

- 1) Français du monde
 - 2) Travailler à l'étranger
 - 3) Emploi à l'étranger
 - 4) adfe Français du monde
 - 5) prélèvements sociaux non-résidents
 - 6) travail à l'étranger
 - 7) adfe Paris
 - 8) fiscalité non-résidents
- etc.

Deux nouvelles chroniques sur www.francais-du-monde.org :

« Minorités du monde » - François Nicoullaud

« Votre santé à l'étranger » - 2 articles de Stéphane Mukkaden

Toujours en cours : les chroniques :

- la chronique de Solidarité Laïque
- « Economie sociale et solidaire » (adhérent non membre du CA)
- « Paroles d'entrepreneurs » (Gaëlle Barré)
- Articles juridiques (Nicole Galeazzi)

Mélina Frangiadakis remercie les contributeurs qui font vivre le site.

Compte rendu approuvé

Facebook

6 329 « likes » (5 178 au moment de l'AG 2013 : une croissance sans précédent)

▪ **Partenariats**

- **Delicia-e.com** : Epicerie fine en ligne : 10% de réduction - Méлина Frangiadakis regrette que les adhérents n'en tirent pas profit. Il en est de même pour le partenariat avec Assinter mis en place par Mehdi Benlahcen qu'aucun adhérent n'a exploité.
- **AFM-Téléthon**
 - o Bilan 2013
 - 1^{er} Téléthon des Français de l'étranger officiellement lancé le 4 novembre pour un Téléthon organisé les 6 et 7 décembre.
 - 12 événements dans 10 pays : les sections Français du monde-adfe des Pays-Bas, de Berlin, du Portugal, de Tunis, d'Annaba, et de Munich se sont mobilisées
 - Collecte des Français de l'étranger globale : 15 500 euros de promesses de dons (objectif AFM-Téléthon 10 000 euros) dont presque 5 000 euros via Français du monde-adfe (sections + national)
 - o Reconduction 2014
 - Mise en relation avec partenaires potentiels (MLF et France Médias Monde)
 - Démarrage du comité de pilotage rassemblant tous les partenaires du Téléthon des Français de l'étranger en mars/avril 2014
 - Mobiliser plus de sections - augmenter notre collecte
 - Dates à retenir : 5 et 6 décembre 2014
- En projet : partenariat avec « **Ouest France** » : rendez-vous Monique Cerisier ben Guiga / Pierre Cavret (éditorialiste) le 5 février.
- **Fondation Education contre le racisme** : Florence Baillon accueille Lilian Thuram en Equateur dans une semaine. Elle se propose de réaliser une fiche sur ce qu'implique la venue de Lilian Thuram à l'invitation d'une section Français du monde-adfe.
- **Mondissimo / « 24H Chrono de l'international »** : Sandrine Chauvet a sollicité les sections correspondant à l'itinéraire de l'émission mais elles n'ont pas répondu à l'appel. Monique Cerisier ben Guiga regrette que celles-ci se coupent d'une offre de visibilité importante.
- La sénatrice Claudine Lepage fait savoir qu'elle siège au Conseil d'Administration de **France Médias Monde**. Les Français de l'étranger sont une des cibles privilégiées de cette holding qui regroupe France 24, RFI, Monte Carlo Douliya. Claudine Lepage

Compte rendu approuvé

leur a signalé qu'il était nécessaire qu'ils diffusent des informations citoyennes.

- Mathias Assante di Panzillo remarque qu'il faut toucher les volontaires internationaux avant qu'ils partent (projet de partenariat avec **Civiweb** déjà évoqué lors de la réunion précédente).

2 - Rapport financier

▪ Adhésions

Français du monde-adfe compte 300 adhérents de plus que l'année dernière à la même époque. Est-ce que les gens adhèrent plus tôt en raison des élections ou est-ce qu'il y a une augmentation réelle ? On ne le saura qu'en fin d'année associative.

▪ Budget 2014

L'exercice 2013 se termine sur un léger excédent car le Bureau national est très rigoureux en matière de gestion.

La demande de renouvellement de la subvention représente un travail lourd. D'une année sur l'autre, il faut remplir un dossier de plus en plus détaillé et être capable de rendre compte de projets.

Le budget prévisionnel de l'association est en diminution en raison de la baisse prévisible des contributions des élus (nouvelle forme de l'AFE en particulier) : il passe ainsi de 250 000 à 230 000 euros. Michèle Bloch détaille les charges fixes auxquelles l'association devra faire face quoi qu'il arrive.

▪ Contributions des élus

Conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger : 15 d'entre eux ne s'acquittent pas de la contribution au fonctionnement de l'association.

Gaëlle Barrée est surprise que des conseillers à l'AFE qui n'ont pas payé leur contribution se représentent en 2014 avec le soutien de l'association.

Les quatre sénateurs contribuent largement, ainsi que le député Pierre-Yves Le Borgn'.

Pouria Amirshahi a aidé l'association par le biais de sa réserve parlementaire : 27 000 euros dont 6 000 euros pour le siège qui a utilisé cette somme pour financer les sites poussins dans le cadre de l'aide aux sections et 21 000 euros à distribuer aux sections de sa zone, ce qui est problématique car la trésorière de l'association devra justifier ensuite de l'utilisation de ces crédits.

Morgane Marot précise que les responsables de section peuvent monter des projets et demander directement aux parlementaires de les financer par le biais de la réserve parlementaire.

Compte rendu approuvé

Les autres députés ne veulent pas aider l'association. Arnaud Leroy a cessé de verser la contribution qu'il avait commencée à verser quelques mois auparavant sans en avertir le siège.

Les associations et les partis politiques ont besoin des contributions de leurs élus. C'est pourquoi le Bureau national a décidé qu'il était normal que les futurs conseillers consulaires élus avec le soutien de Français du monde-adfe contribuent à hauteur de 8% de leur indemnité soit environ 20 euros par mois.

3 - Elections des conseillers consulaires et AFE

Le Bureau national liste le travail à réaliser dans le cadre du soutien à apporter aux adhérents candidats : fiches pratiques, mise en forme des circulaires électorales, etc. Ce travail est réparti entre tous les membres du BN sous la responsabilité de Marie-Pascale Avignon-Vernet.

Le débat porte sur les marqueurs de gauche pour les professions de foi en particulier dans les zones où les sections sont jeunes et n'ont pas de « bilan » face à la droite. Pour le sénateur Richard Yung, notre discours est fondamentalement différent de celui de la droite dans tous les secteurs (Affaires sociales, bourses scolaires, etc.). Morgane Marot suggère à ces candidats n'ayant pas de « bilan » de se servir du mauvais bilan de la droite. Florence Baillon recommande de se focaliser sur l'activité des Français de la circonscription (humanitaire ? jeunes entrepreneurs ?...) pour capter tous les publics.

La sénatrice Claudine Lepage et Michèle Bloch se proposent de fournir les éléments chiffrés de l'évolution des bourses entre l'ancien système et le nouveau système pour une commission locale des bourses donnée. Les adhérents-candidats intéressés peuvent leur en faire la demande.

François Nicoulaud souligne que la profession de foi – circulaire électorale – sera mise en ligne sur les sites des ambassades et téléchargeable depuis un lien envoyé aux électeurs à l'adresse électronique qu'ils ont communiquée. Elle ne sera plus distribuée en version papier ni par mail direct à l'adresse des électeurs. Les candidats ont donc intérêt à en imprimer un certain nombre pour les distribuer et tenter de toucher les électeurs qui ne sont pas « connectés ». La présentation des candidats est aussi importante que le contenu programmatique.

Point sur les listes

46 listes ont été approuvées par le Bureau national. Une cinquantaine d'autres listes sont en cours de finalisation.

Les administrateurs et les sénateurs sont préoccupés par le nombre de circonscriptions consulaires où Français du monde-adfe n'a pas de candidat :

Compte rendu approuvé

1ère circonscription

VANCOUVER

2ème circonscription

ATLANTA

HOUSTON / LA NOUVELLE ORLEANS

MIAMI

3ème circonscription

BRASILIA / RECIFE / PARAMARIBO

GUATEMALA / SALVADOR

HAITI

PANAMA /CUBA /JAMAIQUE

PARAGUAY

PEROU

REP. DOMINICAINE

7ème circonscription

ARMENIE / GEORGIE

BULGARIE / BOSNIE / MACEDOINE / ALBANIE / KOSOVO

UKRAINE

8ème circonscription

CHYPRE

MONACO

11ème circonscription

MAURITANIE

12ème circonscription

ANGOLA

NIGERIA

13ème circonscription

QATAR /BAHREIN

14ème circonscription

JERUSALEM

CHINE /CANTON / WUHAN

INDONESIE

MALAISIE/BRUNEI

NOUVELLE ZELANDE

PHILIPPINES

Ces « trous » représentent 146 grands électeurs.

Certains administrateurs s'engagent à contacter les pays voisins des leurs pour faire remonter des candidatures.

D'après les informations du sénateur Richard Yung, la droite compterait 65 listes finalisées.

Compte rendu approuvé

4 - Point sur la campagne des bourses scolaires

Michèle Bloch remarque qu'un certain nombre de remontées négatives proviennent de familles bénéficiaires de bourses dans l'ancien système qui ont vu leur quotité diminuer avec le nouveau. La redistribution voulue par la réforme a remis en cause des situations « acquises » ce qui était inévitable avec une réforme aussi radicale.

Selon les secteurs géographiques, l'analyse est particulière.

L'Amérique du Nord a souffert de la réforme des critères d'attribution : le nombre et le montant global des bourses attribuées sont en baisse. Ils avaient des points de charge considérables. Accédaient à des bourses des familles qui avaient des revenus importants au regard des coûts mondiaux.

Michèle Bloch a demandé au service des bourses de se positionner au sujet du 401K (système d'épargne retraite par capitalisation répandu aux Etats-Unis). Elle a reçu un courriel du service des bourses de l'AEFE précisant qu'il peut y avoir des dérogations mais que celles-ci doivent être justifiées par la situation des familles.

C'est une année de transition, la gestion du système est perfectible. Ce ne sont pas les familles monoparentales qui sont défavorisées mais les familles à faibles revenus ce qui n'était évidemment pas le but du système !

La DFAE n'a pas souhaité, contrairement à la demande des membres de la CNB, modifier le barème pour réduire les effets négatifs constatés. Elle préfère que les CLB traitent la situation des familles en difficulté au cas par cas et prévoit que 2% de la dotation seront réservés pour répondre aux demandes particulières.

Ces ajustements a posteriori qu'a nécessités le nouveau système sont très lourds sur le plan de la pratique et du vécu des familles pour les familles. Pour Monique Cerisier ben Guiga, il faut que le réajustement en 2^{ème} Commission nationale de bourses soit exceptionnel.

La sénatrice Claudine Lepage informe les administrateurs qu'elle a été chargée, avec le député Philip Cordery, d'une mission sur les moyens de contenir l'augmentation des frais de scolarité des établissements français à l'étranger.

Même si les familles dans les lycées français sont un noyau d'électeurs, il ne faut pas se limiter au sujet des bourses scolaires quand les candidats abordent en campagne la question de l'enseignement français à l'étranger. Ils devront toucher les familles dont les enfants sont dans le système éducatif local en évoquant **le programme FLAM et les classes bilingues**. Catherine Libeaut présente le DELF et suggère aux familles intéressées de prendre contact avec l'Institut français et les enseignants de l'école locale des enfants afin que l'examen y soit mis en place.

Michele Bloch note que le budget FLAM n'a pas été totalement utilisé en 2013. Il devrait cependant augmenter dans le cadre du nouveau plan d'orientation stratégique de l'AEFE qui souhaite développer les offres alternatives d'enseignement.

Corinne Narassiguin rappelle que la 1^{ère} Commission de bourses se réunira avant l'élection des conseillers consulaires ; elle souhaiterait que l'association prépare une communication électorale et mette en avant le rôle que le futur conseiller consulaire aura dans la commission locale des bourses.

Compte rendu approuvé

Les difficultés de modernisation numérique du **CNED** et les coûts des formations ne doivent pas nous empêcher de communiquer sur l'existence nouvelle de la « scolarité complémentaire internationale » (Cf. « Français du monde » n°176 p. 5)

5 - Assemblée générale 2014

Date : samedi 23 août 2014

Les membres du Bureau national ont décidé qu'il n'y aurait exceptionnellement pas d'atelier la veille de l'Assemblée générale. Les réunions du Bureau national et du Conseil d'administration se tiendront le vendredi 22 août après midi. L'appel à candidatures pour le renouvellement du CA sera envoyé fin mai, après les élections des conseillers consulaires.

François Nicoulaud suggère d'inviter le nouveau directeur de la direction des Français à l'étranger du ministère (DFAE), Christophe Bouchard, et la nouvelle directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), Hélène Farnaud-Defromont. La sénatrice Claudine Lepage propose qu'une présentation de la liste sénatoriale ait lieu devant l'AG comme en 2011, proposition acceptée par les administrateurs présents.

6 - Elections européennes

Les Français de l'étranger votent pour les élections européennes dans les bureaux de vote à l'étranger. Leurs voix seront comptabilisées avec celles de l'île de France. Ces voix permettront de faire élire des députés européens de la région île de France mais aucun député éligible sur la liste île de France n'est issu des Français de l'étranger.

L'association Français du monde-adfe pourra faire de l'information citoyenne mais ne prendra pas de position politique dans la mesure où il n'y a pas de liste unitaire au scrutin européen.

L'élection aura lieu le même jour que celle des conseillers consulaires ce qui laisse espérer une moins mauvaise participation à l'élection de proximité.

7 - Questions diverses

▪ Déconventionnement du LFM

Michèle Bloch informe les administrateurs qu'une nouvelle convention est en cours de négociation entre l'établissement et l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, nous n'en connaissons pas le contenu. Une note du cabinet ministériel fait état de « garanties » qui portent seulement sur les deux années à venir. Cette nouvelle convention prévoit le maintien des expatriés et la disparition des 85 résidents qui pourront être recrutés localement et obtenir leur détachement administratif. Leurs revenus risquent de diminuer de 20 à 30% en raison de la fiscalisation de leurs revenus de source locale.

Compte rendu approuvé

Michèle Bloch et Monique Cerisier ben Guiga ont rendez-vous avec la directrice de l'AEFE lundi 3 février.

Français du monde-adfe est signataire d'un communiqué de presse lancé par les syndicats. Claudine Lepage, qui a visité à deux reprises cet établissement, partage très largement le point de vue de Michèle Bloch sur le fait que l'AEFE a mal négocié cette nouvelle convention. La sénatrice déplore que les résidents sur le point de redevenir recrutés locaux voient leurs droits et leurs salaires diminuer.

La sénatrice Kalliopi Ango Ela s'est dite également très préoccupée. Il n'y a pas de raison selon elle de maintenir des expatriés, ce qui est prévu dans la nouvelle convention. La sénatrice craint que certaines familles soient « piégées » dans cet établissement dont le niveau se dégradera inévitablement alors que les familles qui en auront les moyens scolariseront leurs enfants dans les établissements internationaux.

- **Mission laïque française (MLF)**

Monique Cerisier ben Guiga, Michèle Bloch et François Nicoullaud ont participé à l'assemblée générale et au Conseil d'administration de la Mission laïque française. La MLF ne reçoit aucune subvention. Elle doit donc s'autofinancer. Or, du fait des crises politiques survenues au Moyen Orient, elle est confrontée à la fermeture des lycées d'Alep et de Damas, ce qui entraîne des pertes financières. Le ministère des Affaires étrangères fait souvent appel à la MLF pour créer des établissements dans des lieux où la France a des intérêts diplomatiques, mais où l'ouverture d'établissement se révèle nécessairement déficitaire : c'est le cas de Tripoli en Libye, ou de l'établissement situé au Kurdistan par exemple.

En dehors de ces crises politiques majeures, la MLF ne peut pas se permettre d'avoir trop d'établissements en déficit. Or, en Espagne, leurs établissements sont déficitaires en raison de la crise économique. Celui de Palma de Majorque, qui accueille 400 élèves, est en déficit structurel permanent. Il totalise un déficit de 3M d'euros à la charge de la MLF qui en a repris la gestion à la demande du ministère. La MLF a prévenu l'an dernier que sans aide de l'Etat français, elle se déchargerait de toute responsabilité dans ce lycée. Elle s'en désengagera le 31 août 2014 si le ministère ne lui octroie pas six postes à temps plein (ETP).

Gaëlle Barré s'interroge sur les choix de gestion opérés par la MLF. Elle signale que l'établissement MLF de Florence (Italie), situé dans un palais florentin dont les coûts de fonctionnement sont exorbitants, augmente ses frais de scolarité de manière exponentielle et est sous la menace d'une fermeture imminente. D'après la sénatrice Claudine Lepage, les enseignants recrutés locaux y sont très précaires (salaires de 900 euros mensuels et contrats s'arrêtant fin juin afin de ne pas les rémunérer durant les vacances scolaires). Pour Monique Cerisier ben Guiga, il s'agit d'une erreur de gestion manifeste de la MLF. Celle-ci doit renégocier le loyer de ce bâtiment avec son propriétaire (Generali).

Corinne Narassiguin remarque que la MLF se développe beaucoup aux Etats-Unis mais avec une préparation au bac de Genève et un nombre d'heures de français insuffisant pour permettre aux élèves de maîtriser la langue française.

- **Recrutés locaux du Maroc**

Compte rendu approuvé

Marion Berthoud explique que la loi marocaine oblige les salariés qui sont assurés sociaux au Maroc à partir à la retraite à 60 ans. L'ambassade de France, devant se délester d'un certain nombre de postes, a choisi de mettre d'office les recrutés locaux à la retraite à 60 ans ; or ils n'ont pas tous leurs trimestres de cotisation et sont soumis à la décote. L'association est intervenue auprès de Laurent Fabius mais la réponse du ministre, qui écrit que l'Ambassade est obligée de respecter la loi marocaine, est fausse. Le Maroc affirme n'avoir rien signé avec la France. L'Ambassadeur dit qu'il suffit d'une instruction du ministère pour réintégrer ces recrutés locaux. Monique Cerisier ben Guiga abordera la question avec le directeur adjoint de cabinet de Laurent Fabius qu'elle rencontre la semaine qui suit ce CA au sujet de la demande de subvention.

▪ Elections à l'Assemblée des Français de l'étranger

Il faudra que les listes de personnes qui se présenteront pour l'AFE au scrutin indirect soient paritaires. Le texte de la loi n'interdit pas qu'un conseiller consulaire appartenant à la 3^{ème} circonscription se présente dans la 15^{ème} circonscription, ce qui paraît très curieux.

Monique Cerisier ben Guiga imagine que la composition des listes pour le scrutin AFE devra, en premier lieu, se fonder sur une logique arithmétique : le candidat ayant fait le plus grand nombre de voix dans sa circonscription et le plus grand pourcentage à l'élection consulaire serait la tête de liste. Les considérations de répartition géographique des conseillers AFE interviendraient ensuite.

Marie-Pascale Avignon-Vernet remarque qu'un principe de non cumul des mandats dans le temps pourrait également être introduit dans la composition de ces listes pour l'AFE en vue d'un renouvellement du personnel politique.

16h30 : l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochain Conseil d'administration : vendredi 22 août 2014
--